

Les différents aspects du bilinguisme

Marie Hanotel-Outin

A quels critères se référer pour affirmer qu'une personne est bilingue ? Y a-t-il plusieurs sortes de bilinguisme, selon l'âge et les circonstances de développement ? Le bilinguisme facilite-t-il le développement de certaines facultés ? Autant d'interrogations auxquelles Claude Hagège, linguiste et professeur au Collège de France, apporte des réponses dans son ouvrage *L'enfant aux deux langues* (1996). Claude Hagège signe par ce livre un plaidoyer en faveur du développement langagier bilingue dès le plus jeune âge de l'enfant. Nous étudierons ici un extrait du chapitre « Les visages du bilinguisme », qui renseigne sur la manière d'être bilingue et ses variations.

Une définition du bilinguisme, selon Tove Skutnabb-Kangas (1981), linguiste finlandaise, est citée au début du chapitre présente un critère fondamental du bilinguisme : « celui qui a la possibilité de fonctionner dans deux (ou plusieurs) langues, au sein de communautés soit unilingues soit bilingues » (p.217) est un être humain bilingue. Claude Hagège (1996) va jusqu'à décrire la personne bilingue comme possédant une « double maîtrise de l'idiomatique » (p.218). Elle est constituée de deux caractéristiques linguistiques indissociables qu'il est naturel de maîtriser pour la personne bilingue. Ce sont les « formulations préférées » et les « expressions compactes » (p.218).

Il s'agit ici, pour le sujet bilingue, de connaître d'une part toutes les expressions qui sont favorisées dans l'usage quotidien de la langue, bien qu'elles ne soient pas obligatoirement présentées dans l'usage standard de celle-ci. D'autre part, le locuteur bilingue est amené à appréhender les deux langues qu'il pratique au travers des expressions idiomatiques de chacune des langues. Une vigilance toute particulière est accordée à ces expressions idiomatiques car elles sont très variables d'une langue à l'autre et une même expression dans deux langues peut avoir deux sens totalement différents. Le locuteur bilingue doit également maîtriser les différences de registre et savoir par exemple « discerner le style écrit du style parlé » (p.222).

« Un véritable bilingue est celui chez qui la pratique permanente et ancienne de deux langues entretient le souvenir vivace, et donc la disponibilité immédiate, des expressions compactes comme des formulations préférées » (p.221). D'après Claude Hagège (1996), un locuteur est bilingue lorsque l'emploi de plusieurs langues, la maîtrise des expressions

idiomatiques et d'usage quotidien, ainsi que la reconnaissance des structures linguistiques de chaque langue lui sont naturels. Il nuance tout de même son propos en affirmant que « la double maîtrise de l'idiomatique est un idéal, à ne pas prendre au pied de la lettre » (p.222).

Dans un second temps, Claude Hagège (1996) reprend les idées et explications du linguiste Uriel Weinreich (1953), concernant les types de bilinguisme. Selon ce dernier, « il existerait trois types possibles (...) de bilinguisme : les types coordonné, composé et subordonné » (p.225). Le bilinguisme coordonné est caractérisé par deux systèmes indépendants de langue chez le sujet bilingue. Par opposition, le bilinguisme composé est défini par « deux formes différentes correspondant à un seul et même contenu conceptuel » (p.225). Ces deux types de bilinguisme sont mis en parallèle avec la notion de signifiant et signifié qu'introduit Ferdinand de Saussure dans son *Cours de Linguistique Générale* (1916). Le bilinguisme coordonné associe deux signifiants à deux signifiés tandis que le bilinguisme composé associe « un seul signifié pour deux signifiants » (p.225).

Cependant, Uriel Weinreich (1953) invente un troisième type de bilinguisme : subordonné, lorsque le sujet maîtrise parfaitement sa langue maternelle, « tandis que l'autre n'est qu'en voie d'acquisition » (p.226). Le sujet apprenant la "deuxième" langue rattache le vocabulaire de cette langue « à son équivalent dans sa langue maternelle » (p.226). Le bilinguisme subordonné associe deux signifiés à un seul signifiant. Le type subordonné a disparu parce qu'il correspond plus au schéma des « unilingues s'efforçant d'apprendre une seconde langue » (p.226) qu'à un schéma de bilinguisme.

Les linguistes Susan Ervin et Charles Osgood (1954) cités par Claude Hagège (1996) définissent le bilinguisme comme « un continuum, lequel s'étend entre un pur système composé et un pur système coordonné » (p.227). Ainsi, il ne s'agit pas d'exclure l'un ou l'autre de ces types de bilinguisme, mais de créer une échelle graduée entre les deux. Le bilinguisme coordonné et le bilinguisme composé « sont donc, en fait, deux pôles » (p.227). « L'équilinguisme, c'est-à-dire la connaissance excellente des deux langues » (p.227) est le degré maximal de bilinguisme sur cette échelle graduée qui rayonne de la « compétence bilingue minimale » (p.227) au « niveau idéal d'équilinguisme » (p.227).

En outre, le locuteur bilingue sait adapter son discours selon le contexte, et ce, dans les deux langues. Il est « doublement compétent » (p.223). Parfois, une partie du discours ou de l'écrit peut être implicite et le locuteur confronté à l'implicite est amené à l'interpréter et à y

répondre facilement. L'exemple que donne Claude Hagège (1996) est celui des pronoms personnels. Ainsi, « il n'est pas toujours d'usage, en italien, en espagnol ou en portugais, de se servir des indices personnels » (p.223). En d'autres termes, les personnes sont désignées par les désinences verbales, « contrairement à ce qui est le cas en français » (p.224). Ces particularités linguistiques doivent être maîtrisées par le sujet bilingue.

De plus, Claude Hagège (1996) établit un parallélisme entre le bilinguisme et l'ambidextrie, montrant que « le maniement de deux langues est un processus aussi naturel que celui des deux mains » (p.224). En effet, selon « les étapes de la vie » (p.224), le locuteur bilingue choisira de privilégier une des deux langues qu'il parle. De même, la personne ambidextre, selon le geste qu'elle accomplit, choisira une de ses deux mains, bien que les deux soient aptes à réaliser le même mouvement.

En conclusion, le bilinguisme est défini selon des critères précis : la double maîtrise de l'idiomatique, des différents styles et des structures. Cependant, l'équilinguisme est un idéal qui est d'une extrême rareté. Le bilinguisme se présente sous plusieurs formes, répertoriées par le linguiste Uriel Weinreich, qui associe ses formes au système linguistique mis en place par Ferdinand de Saussure (1916). Le locuteur bilingue a une double compétence, qui peut être assimilée à l'ambidextrie, notamment dans l'idée de sélection de l'une ou l'autre des langues parlées. Qu'en est-il du bilinguisme dans le système scolaire actuel ? L'apprentissage d'une seconde langue à l'école intervient-il trop tôt ou trop tard ? L'approche de cette deuxième langue est-elle adaptée aux enfants unilingues ?

*

Référence bibliographique :

Hagège, C. (1996). « Les visages du bilinguisme » (chapitre 12, pp. 217-227). In *L'enfant aux deux langues*. Editions Odile Jacob, Paris.

Travaux cités par Claude Hagège :

Ervin, S. ; Osgood, C. (1954). « Second language learning and bilingualism », *Journal of Abnormal Social Psychology*, Suppl. 49, pp. 139-146.

Saussure, F. de (1916). *Cours de Linguistique Générale*. Payot, Genève.

Skutnabb-Kangas, T. (1981). *Tvasprakighet*. Lund, Liber Läromedel.

Weinreich, U. (1953). *Languages in contact, Findings and Problems*. New York, Publications of the Linguistic Circle of New York, 1.

*

« *Etre vraiment bilingue implique que l'on sache parler, comprendre, lire et écrire deux langues avec la même aisance.* » Claude Hagège (1996).